

Madame, Monsieur,

Les 20 et 27 juin 2021, vous serez appelés à désigner vos représentants au sein du Conseil départemental, et nous vous proposons de faire le choix du changement et du renouveau pour notre canton et les six communes qui le compose.

Animés de valeurs communes et d'un enthousiasme partagé pour notre territoire, nous nous engageons pour mettre à votre service nos compétences et notre expérience dans les domaines électifs, professionnels et associatifs.

Nous serons à votre écoute, disponibles et efficaces pour faire aboutir les dossiers indispensables au développement de notre canton et pour que le Conseil départemental redevienne un vrai moteur pour le territoire.

Accompagner les Lot-et-Garonnais de la petite enfance au grand âge, protéger nos enfants et aider nos jeunes, faire rimer social avec travail, aimer et faire aimer notre territoire et lui donner les clés de sa réussite : voilà les objectifs précis et réalistes que nous nous fixons pour améliorer votre quotidien et valoriser notre département.

Nous serons particulièrement attentifs à la gestion rigoureuse du budget départemental, en mettant en place un dispositif de contrôle et d'évaluation des dépenses. Les augmentations de fiscalité successives qui vous ont été imposées par la majorité sortante sont en effet inacceptables et nous nous engageons, si vous nous accordez votre confiance, à ne pas augementer vos impôts pendant le mandat.

Unis, déterminés et ambitieux pour l'avenir de notre territoire, nous comptons sur vous : les 20 et 27 juin prochain, faites le choix d'une alternance crédible pour un Lotet-Garonne gagnant, dans lequel notre canton et le Grand Villeneuvois retrouveront enfin leur place.



Les élections auront lieu les 20 et 27 juin. Votez dans votre bureau de vote habituel de 8h à 18h.

#### **2 ÉLUS PAR CANTON**

Pour chaque canton, deux conseillers seront élus (un homme et une femme) et deux remplaçants.



Les deux conseillers sont élus sur le même bulletin de vote. Tout bulletin raturé sera considéré comme nul.



## DES ÉLUS PROCHES DE VOUS

## CANDIDATS TITULAIRES

### Catherine LÉVÊQUE

Responsable d'une pépinière d'entreprise

Conseillère municipale de Villeneuve/Lot Conseillère communautaire déléguée aux relations avec les entreprises



#### **Brice VOGLER**

Responsable commercial

Conseiller municipal de Villeneuve/Lot délégué à la propreté et au cadre de vie

# CANDIDATS REMPLAÇANTS

#### **Muriel ORGIBET**

Gouvernante

Conseillère municipale de Pujols



#### **MICHEL MINGO**

artisan retraité

Ancien maire de Bias Ancien vice-président de la CAGV

# NOUVELLES AMBITIONS... ... POUR NOTRE CANTON

- Accompagner le territoire dans sa transition écologique, en développant les énergies renouvelables et en améliorant le traitement et la valorisation des déchets
- ♦ Soutenir les projets structurants indispensables à l'attractivité de notre territoire, en particulier la poursuite des aménagements de la RN 21 et le développement du tourisme autour du Lot.
- ♦ Combattre l'insécurité et toute forme de harcèlement aux abords et à l'intérieur de nos collèges.
- Sécuriser nos infrastructures routières départementales, en priorisant les zones accidentogènes.
- Accélérer le déploiement de la fibre et lutter contre les zones blanches en matière de téléphonie mobile.
- Soutenir les associations culturelles, sportives et sociales.

## ... POUR LE LOT-ET-GARONNE

- ♦ Un médecin pour chaque Lot-et-Garonnais : favoriser l'installation de nouveaux médecins en coordination avec les élus locaux afin de lutter contre la désertification médicale.
- Implication et solidarité pour les personnes âgées : favoriser le maintien des personnes âgées à domicile, améliorer l'aide à l'information des usagers, mieux former, reconnaître et valoriser lesprofessionnels de l'aide à domicile.
- ♦ Insertion, emploi, RSA : sortir de l'assistanat sans stigmatiser, en encourageant l'insertion par le travail.
- ♦ Plan enfance-jeunesse : sécuriser nos collèges, aider nos jeunes dans l'accès à l'emploi et à la formation, et favoriser l'inclusion des jeunes en situation de handicap.
- Attractivité territoriale : aimer et faire aimer notre département, par le déploiement d'un véritable projet de territoire associant tourisme, culture et infrastructures structurantes.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour du scrutin, vous pouvez donner procuration à un autre électeur de la commune en vous rendant à la gendarmerie, au commissariat de police ou au tribunal de grande instance. Chaque électeur peut être porteur de deux procurations maximum.

#### PENSEZ À LA PROCURATION!

Faites votre demande de procuration en ligne sur www.maprocuration.gouv.fr



Effectuez votre demande en toute simplicité sur www.maprocuration.gouv.fr



Rendez-vous au commissariat ou à la gendarmerie pour valider votre identité



Vous êtes informé par courriel dès que votre mairie a validé votre procuration